



Club Alpin Français de l'Esterel

Maison des Associations, 642 rue des Batteries, Base Nature François LEOTARD, 83600 FREJUS Tél. 04 94 40 15 04
- caf.estrel@gmail.com <http://www.cafestrel.fr>

**Monsieur le Député Maire Georges GINESTA
Président de la CAVEM
Hôtel de Ville
Place Sadi Carnot - 83700 Saint Raphaël**

Fréjus, le 11 juin 2013

Objet : Charte Forestière du Grand Esterel

Monsieur le Député,

Nous vous prions de trouver ci-joint copie du courrier transmis par ailleurs à Monsieur Nello Broglio, Maire des Adrets de l'Esterel et Président du Syndicat Intercommunal de Protection du Massif de l'Esterel (SIPME), et des pièces qui lui étaient jointes.

Notre démarche, strictement associative, est de confirmer notre souhait d'être impliqué étroitement dans les mises aux points, les actions à inscrire dans la charte, les missions ultérieures, les thématiques, et plus généralement dans toutes opérations concernant les activités sportives de pleine nature respectueuses de notre environnement.

Notre engagement pour le futur d'un ensemble exceptionnel, fragile et soumis à de fortes pressions est légitime. Par le passé, les actions du Club Alpin Français de l'Esterel ont été déterminantes pour l'obtention du classement du cœur du Massif. Des actions poursuivies dans le cadre Natura 2000 et dans bien d'autres activités respectueuses comme l'éducation et la conduite de nos membres sur le terrain.

Vitrine emblématique de notre région, nous ne pouvions être indifférents à la mise en place de la Charte Forestière et surtout des actions qui en découlent. Nous vous remercions de nous y associer.

Veuillez croire, Monsieur le Député, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Le Président du CAF Estérel

Alexandre Zambelli

Copie à Monsieur Charles Decugis, Adjoint à l'Environnement.

Pièces jointes :

Lettre adressée à Monsieur Nello Broglio,
Courrier de la FFCAM,
Note sur les premières réflexions du CAF Estérel vis-à-vis de la pratique des sports de nature et respectueux de l'Environnement dans le cadre des problématiques soulevées par la Charte du Grand Estérel.

Les personnes en charge de cette action sont :

Pour le comité Directeur :

Le Président du CAF Estérel : Monsieur ZAMBELLI Alexandre - Tel 06.64.75.33.44

Référent : Monsieur BIANCHI Jean Jacques - Tél 04.94.95.29.83 – courriel : jjbi_bi@yahoo.fr